

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2019

Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

**© Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement
(2019)**

Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

This publication is also available in English:

Quarterly Financial Report for the quarter ended September 30, 2019 - Secretariat of the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians

CP101-1F-PDF
ISSN 2562-8364

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2019-2020. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Mandat

La *Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement*, qui a reçu la sanction royale le 22 juin 2017, constitue officiellement le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat). Le Secrétariat soutient le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Comité) dans l'exercice de son mandat. Le Comité a pour mandat :

- d'examiner les cadres législatif, réglementaire, stratégique, financier et administratif de la sécurité nationale et du renseignement;
- d'examiner les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations en cours et que le ministre compétent ne détermine que l'examen porterait atteinte à la sécurité nationale;
- d'examiner toute question liée à la sécurité nationale ou au renseignement dont il est saisi par un ministre.

Le Secrétariat veille à ce que, dans le cadre de ces examens, le Comité reçoive en temps opportun les renseignements classifiés pertinents et des conseils stratégiques et spécialisés. Il aide à l'élaboration des rapports du Comité et fournit le soutien voulu en vue d'assurer le respect des exigences en matière de sécurité.

Comme le Secrétariat a été créé au cours de l'exercice 2017-2018, il n'est pas encore doté d'une architecture d'harmonisation des programmes aux fins de l'établissement de rapports. Un cadre ministériel des résultats et un répertoire des programmes connexes sont en cours d'élaboration; ils devraient être terminés pendant l'exercice 2019-2020.

Méthode de présentation du rapport

La direction a établi le présent rapport trimestriel en utilisant une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint au rapport présente les pouvoirs de dépenser accordés par le Parlement et les pouvoirs qu'utilise le ministère conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice 2019-2020. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un référentiel à usage particulier (comptabilité de caisse) conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

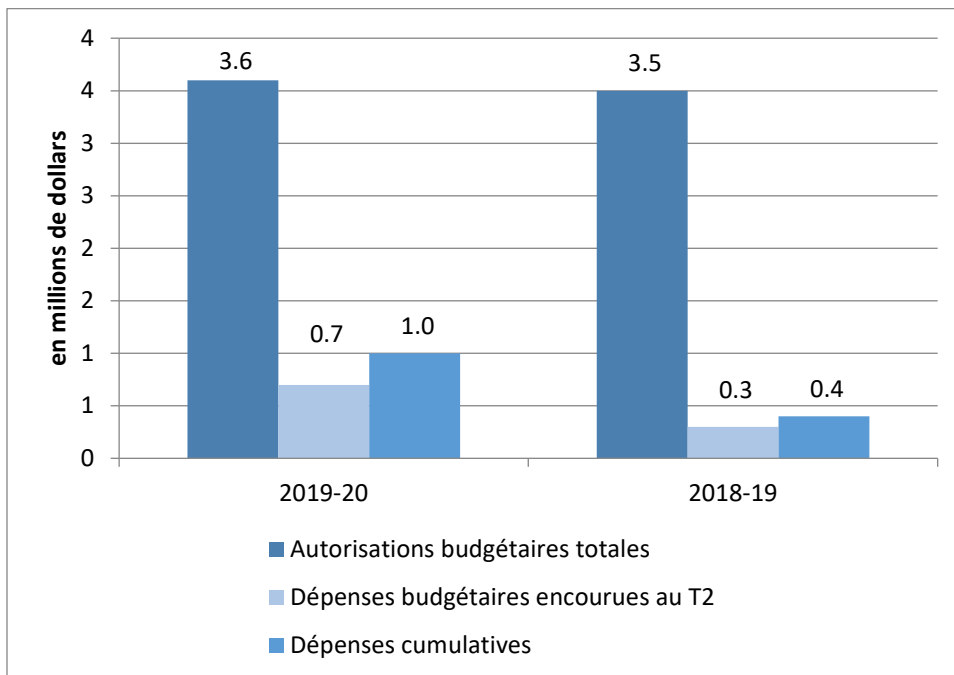
Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Secrétariat utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section souligne les points importants qui ont contribué à l'augmentation ou la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et présente les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2019.

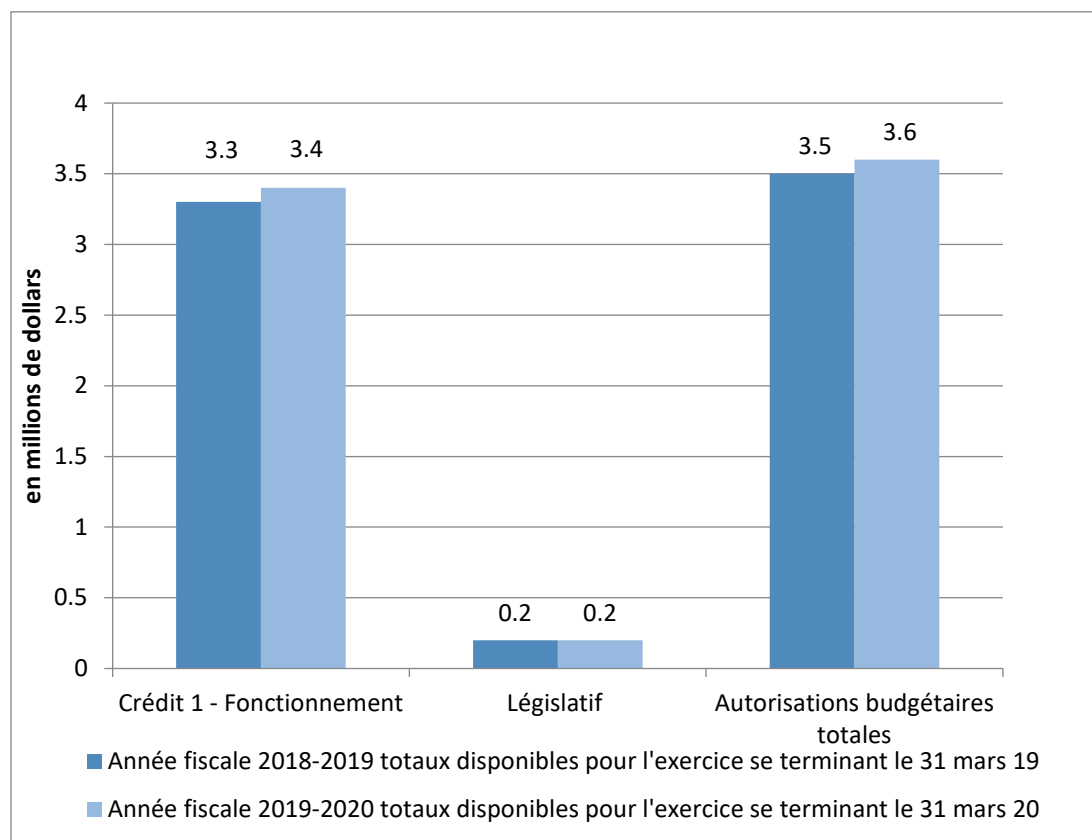
Le Secrétariat a dépensé environ 28 % de ses autorisations au cours du deuxième trimestre, comparativement à 11 % pour le même trimestre de l'exercice 2018-2019 (consultez le graphique 1 ci-dessous).



Graphique 1 : Comparaison des autorisations budgétaires totales et des dépenses budgétaires nettes totales au deuxième trimestre des exercices 2019-2020 et 2018-2019

Changements importants apportés aux autorisations

D'après le graphique 2 et le tableau 1, les autorisations totales dont disposait le Secrétariat au 30 septembre 2019 s'élevaient à 3,6 millions de dollars en 2019-2020 comparativement à 3,5 millions de dollars au 30 septembre 2018. Il n'y a donc eu qu'une variation minimale d'une année à l'autre.



Graphique 2 : Variation des autorisations au 30 septembre 2019

Changements importants apportés aux dépenses trimestrielles

Les dépenses du deuxième trimestre ont totalisé 730 000 \$, soit une augmentation de 444 000 \$ (156 %) par rapport aux 285 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2018-2019. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2019-2020 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Exercice 2018-2019 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Variation en \$	Variation en %
Personnel	386	119	267	225 %
Transports et communications	11	12	(1)	(8 %)
Information	9	4	5	122 %
Services professionnels et spéciaux	253	79	174	221 %
Location	49	-	49	-
Achat de services de réparation et d'entretien	20	8	12	160 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	2	-	2	-
Acquisition de machines et de matériel	-	64	(64)	(99 %)
Paiements de transfert	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	0	-	0	-
Dépenses budgétaires brutes totales	730	285	444	156 %

* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 1 : Comparaison trimestrielle des changements importants aux dépenses, par article courant

Personnel

L'augmentation de 267 000 \$ est liée au fait que le Secrétariat a fonctionné avec un effectif complet pendant la période visée par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Au cours du même trimestre en 2018-2019, le Secrétariat n'avait pas encore terminé toutes ses activités de dotation.

Information

Avant la dissolution du Parlement en vue de la 43^e élection générale, le Comité a présenté son rapport annuel 2019 au premier ministre le 30 août 2019. L'augmentation de 5 000 \$ est attribuable à l'embauche d'un réviseur professionnel contractuel pour aider à terminer le rapport du Comité. Des dépenses similaires ont été engagées en 2018-2019 pour des services de révision professionnels. Par contre, ces dépenses ont été absorbées au cours d'un trimestre subséquent puisque le Comité a présenté son rapport annuel 2018 au premier ministre le 21 décembre 2018.

Services professionnels et spéciaux

L'augmentation de 174 000 \$ s'explique principalement par les différences considérables entre les besoins de fonctionnement de l'organisation des deux exercices. En 2018-2019, la majorité des dépenses engagées au titre de cet article étaient liées aux services de sécurité utilisés pour surveiller les travaux de rénovation des installations permanentes du Secrétariat. En 2019-2020, l'augmentation a trait au paiement annuel que verse le Secrétariat au Centre de la sécurité des télécommunications pour des services spécialisés de soutien des TI. Cette dépense a été engagée plus tard au cours de l'exercice précédent. Au cours des deux exercices, le Secrétariat a aussi engagé des dépenses au titre de cet article pour des services d'accueil.

Réparation et entretien

L'augmentation de 12 000 \$ est attribuable au fait que l'organisation a pris possession de ses installations permanentes en octobre 2018 et qu'au cours de la période elle a modifié les locaux afin de répondre aux besoins opérationnels quotidiens et aux normes relatives aux installations applicables.

Acquisition de machines et de matériel

La diminution de 64 000 \$ est attribuable à des dépenses ponctuelles effectuées au cours du même trimestre en 2018-2019 afin d'installer des postes de travail dans les nouveaux locaux. De telles dépenses n'étaient pas nécessaires en 2019-2020.

Changements importants apportés aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre

Les dépenses cumulatives à la fin du trimestre ont totalisé 1 027 000 \$, soit une augmentation de 673 000 \$ (190 %) par rapport aux 354 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2018-2019. Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2019-2020 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2019	Exercice 2018-2019 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2018	Variation en \$	Variation en %
Personnel	648	178	470	264 %
Transports et communications	18	16	2	12 %
Information	13	4	9	220 %
Services professionnels et spéciaux	268	84	184	220 %
Location	51	0	51	-
Achat de services de réparation et d'entretien	20	8	12	160 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	4	0	4	-
Acquisition de machines et de matériel	4	64	(60)	(93 %)
Paievements de transfert	0	0	-	-
Autres subventions et paiements	2	0	2	-
Dépenses budgétaires brutes totales	1 027	354	673	190 %

* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 2 : Comparaison des changements importants aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre, par article courant

Personnel

L'augmentation de 470 000 \$ est principalement liée au fait que le Secrétariat a fonctionné avec un effectif complet pendant la période visée par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Au cours du même trimestre en 2018-2019, le Secrétariat n'avait pas encore terminé toutes ses activités de dotation.

Information

Tel qu'il est mentionné précédemment, l'augmentation de 9 000 \$ s'explique principalement par les différentes dates auxquelles les rapports annuels du Comité ont été présentés au premier ministre et par les exigences de production connexes.

Services professionnels et spéciaux

Tel qu'il est mentionné précédemment, l'écart s'explique principalement par les différences considérables entre les besoins de fonctionnement de l'organisation des deux exercices. La majorité des dépenses engagées au titre de cet article étaient liées aux services de sécurité utilisés pour surveiller les travaux de rénovation des installations permanentes du Secrétariat. En 2019-2020, l'augmentation de 184 000 \$ s'explique principalement par le paiement annuel que verse le Secrétariat au Centre de la sécurité des télécommunications pour des services spécialisés de soutien des TI. Cette dépense a été engagée plus tard au cours de l'exercice précédent.

Réparation et entretien

Tel qu'il est mentionné précédemment, l'augmentation de 12 000 \$ est attribuable au fait que l'organisation a pris possession de ses installations permanentes en octobre 2018 et que des modifications ont été apportées subséquemment aux locaux afin de répondre aux besoins opérationnels quotidiens et aux normes relatives aux installations applicables.

Acquisition de machines et de matériel

Tel qu'il est mentionné précédemment, la diminution de 60 000 \$ est attribuable à des dépenses ponctuelles effectuées au cours du même trimestre en 2018-2019 afin d'installer des postes de travail dans les nouveaux locaux. De telles dépenses n'étaient pas nécessaires en 2019-2020.

Risques et incertitudes

Le rapport financier trimestriel du Ministère fait état des résultats de la période financière en cours relativement au budget principal des dépenses pour l'exercice 2019-2020.

Le Secrétariat ne s'attend pas à demander de fonds supplémentaires; par ailleurs, il prévoit effectuer toutes les activités et les opérations à même l'enveloppe budgétaire actuelle. Les pressions et les risques financiers précédemment soulevés ont été traités, notamment par la confirmation qu'il ne sera pas nécessaire de conclure un protocole d'entente avec Services partagés Canada pour obtenir un soutien en technologie de l'information. Le Bureau du Conseil privé fournira ces services dans le cadre d'une entente conclue avec le Secrétariat.

Changements importants en lien avec les opérations, l'effectif et les programmes

L'environnement opérationnel du Secrétariat n'a pas connu de changements importants. Le Secrétariat a mis en place une structure opérationnelle et de gouvernance qui lui permet d'exécuter de son mandat.

Approbation des cadres supérieurs

Rennie Marcoux, directrice générale
Ottawa (Ontario)
Signé le 14 novembre 2019

Sean Jorgensen, directeur des opérations et dirigeant principal des finances
Ottawa (Ontario)
Signé le 14 novembre 2019

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement
 Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

ÉTAT DES AUTORISATIONS (non vérifié) (note 2)

	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en dollars)</i>						
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 408 604	674 786	917 521	3 294 747	235 569	254 361
Autorisations législatives budgétaires	219 405	54 851	109 703	199 081	49 770	99 540
Autorisations budgétaires totales	3 628 009	729 637	1 027 224	3 493 828	285 339	353 901
Autorisations totales	3 628 009	729 637	1 027 224	3 493 828	285 339	353 901

Note 1 : N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2 : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement
 Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié) (note 2)

	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Totaux autorisations disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Totaux autorisations disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en dollars)</i>						
Dépenses:						
Personnel	1 790 706	385 788	648 112	1 673 026	118 761	177 681
Transports et communications	330 004	10 890	18 349	327 040	11 930	16 393
Information	56 003	9 026	12 826	55 500	4 100	4 100
Services professionnels et spéciaux	1 137 921	252 836	267 904	1 226 803	78 652	83 832
Location	87 491	49 243	51 083	86 705	-	-
Services de réparation et d'entretien	100 000	19 559	19 559	-	7 536	7 536
Services publics, fournitures et approvisionnements	15 337	2 006	3 479	15 200	-	-
Acquisition de machines et de matériel	110 547	-	4 317	109 554	64 382	64 382
Paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	-	290	1 595	-	(23)	(23)
Dépenses budgétaires brutes totales	3 628 009	729 637	1 027 224	3 493 828	285 339	353 901
Dépenses budgétaires nettes totales	3 628 009	729 637	1 027 224	3 493 828	285 339	353 901

Note 1 : N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2 : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.